



Procès verbaux du Conseil Municipal

Les séances publiques du conseil municipal donnent lieu à l'établissement du procès verbal de l'intégralité des débats sous forme synthétique. Le rôle du procès verbal est de permettre à toute personne intéressée de connaître la teneur des débats.

Nous vous invitons, à l'aide des liens ci-dessous, à télécharger le compte-rendu du dernier conseil municipal ainsi que les procès-verbaux des réunions du Conseil Municipal depuis 2016. Les documents concernant les réunions antérieures sont consultables en Mairie.

[📄 Téléchargez le compte-rendu du dernier conseil municipal du 5 mars 2020.](#)